

L'agenda des associations

SAUJON

LA SALICORNE - 2 RTE DE L'ILATTE

Dimanche 26 mars
à 15 h

SPECTACLE

LES PAYS DU CŒUR
L'UKRAINE

37 € / pers.

Spectacle produit par la SAS
SPECTACLES DE TOUS PAYSInformations et réservations auprès
de ATPS (Animation et Tradition
en Pays de Seudre)Contact : M. PATRICK RENOULEAU,
18, Logis de la Lande, 17600 Saujon

06 77 38 62 98

patrickrenouleau@wanadoo.fr



Sud Ouest immobilier

Les meilleures offres
de location
chaque mardi
dans votre journal
et sur www.sudouest-immo.com

En partenariat avec



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

- Maître d'ouvrage :** Commune de Niuelle-sur-Seudre, 4 place de la Mairie - 17600 Niuelle-sur-Seudre, Téléphone : 05 86 58 00 12 - Miel : secretariat@nieullesurseudre.fr
- Procédure de passation :** Marché public de prestation intellectuelle passé selon une procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique.
- Objet du marché :** mission d'étude et d'accompagnement pour la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Niuelle-sur-Seudre.
- Lots :** Le marché n'est pas allotté. Les prestations seront attribuées par marché unique.
- Durée du marché et date prévisionnelle d'exécution :** Durée maximum de la mission : 48 mois - Date de début : juin 2023.
- Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.
- Justifications à produire quant aux qualités et capacités :** Figurent dans le Dossier de consultation.
- Retrait du dossier de consultation :** Les candidats peuvent obtenir l'ensemble du dossier de consultation des entreprises ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence dématérialisés en téléchargeant gratuitement les documents sur le site internet <https://www.marches-securises.fr>. En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE, le candidat est invité à se rapprocher de la mairie au 05.86.58.00.12 ou par mail à secretariat@nieullesurseudre.fr
- Remise des offres :** Les offres sont obligatoirement transmises sous forme dématérialisée via la plateforme : <http://www.marches-securises.fr>
- Date limite de réception des offres :** vendredi 28 avril 2023 à 12 heures.
- Renseignements administratifs et techniques :** Commune de Niuelle-sur-Seudre, 4 place de la Mairie - 17600 Niuelle-sur-Seudre - Téléphone : 05 86 58 00 12 - Miel : secretariat@nieullesurseudre.fr
- Date d'envoi à la publication :** 20 mars 2023.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du **lundi 20 mars 2023 au mercredi 19 avril 2023 inclus, soit durant 31 jours**, à une enquête publique préalable à une autorisation environnementale relative à l'extension et au renouvellement de la carrière à ciel ouvert de calcaire au lieu dit « Quartier de Clerc » à La Brousse, déposée par la société SECAB, dont le siège se situe à 8, rue de l'Alambic, 17160 Sonnac.

L'activité est classée sous la rubrique 2510-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour le régime de l'autorisation.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société SECAB, dont le siège se situe à 8, rue de l'Alambic, 17160 Sonnac - Contact : M. HIDREAU Martial : hidreau.m@gmail.com

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête, le dossier, les avis émis peuvent être consultés sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public).

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie de La Brousse.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

M^{me} Marie-Christine BERTINEAU est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Durant toute l'enquête, un exemplaire du dossier et un registre d'enquête seront mis à la disposition du public à la mairie de La Brousse, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées à la mairie de La Brousse à l'adresse suivante : 26, rue de Saintonge, 17160 La Brousse, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de La Brousse dans les conditions suivantes :

- **lundi 20 mars 2023 de 14 h 30 à 17 h 30**- **jeudi 6 avril 2023 de 15 h à 18 heures**- **mercredi 19 avril 2023 de 14 h à 17 heures**

Il transmettra le dossier de l'enquête, accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées au Préfet, dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du Code de l'environnement. À l'issue de la procédure, le Préfet est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale.

Copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposées à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la mairie de La Brousse où elles pourront être consultées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions auprès du Préfet dans les conditions prévues aux articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration (ex-loi du 17 juillet 1978 sur la liberté d'accès aux documents administratifs).

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, de trois postes de conversion, d'un poste de livraison, d'un local de maintenance sur la commune de Le Fouilloux

Il sera procédé du **mardi 11 avril 2023 au vendredi 12 mai 2023 inclus, soit une durée de trente-deux jours**, à l'ouverture d'une enquête publique unique préalable : à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, de trois postes de conversion, d'un poste de livraison, d'un local de maintenance au lieu dit Les Encloux par la société SAS Centrale photovoltaïque du Fouilloux 2 ; à la déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune du Fouilloux en vue de la réalisation de ce projet.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : SAS Centrale photovoltaïque du Fouilloux 2, chez EDF RENEUVELABLES France, Cœur Défense, tour B, 100, esplanade du Général-de-Gaulle, 92932 Paris-La Défense Cedex. Tél. 06 27 09 99 58, contact Pierre COUTURIER.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique Publications/consultations du public).

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie, siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie du Fouilloux, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, à la mairie de Le Fouilloux : 26, route de la Mairie, 17270 Le Fouilloux, et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

M. Hervé HUCTEAU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra en personne à la disposition du public, en mairie de Le Fouilloux, aux jours et heures suivants :

- **Mardi 11 avril 2023, de 9 h à 12 heures ;**- **vendredi 28 avril 2023, 9 h à 12 heures ;**- **vendredi 12 mai 2023, de 14 h à 17 heures.**

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société SAS Centrale photovoltaïque du Fouilloux 2.

Le dossier de mise en compatibilité, éventuellement modifié, complété par le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur et par le procès verbal de l'examen conjoint est soumis au conseil municipal de la commune du Fouilloux qui dispose d'un délai de deux mois à compter de la réception de l'avis du commissaire enquêteur pour approuver la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et à la mairie de Le Fouilloux pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.



Ville de Rochefort

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU

Le public est avisé que, par arrêté du maire en date du 17 mars 2023, a été prescrite du **11 avril au 12 mai 2023 inclus**, l'enquête publique de modification du plan local d'urbanisme de Rochefort.

Ce projet a pour objet de permettre l'intégration des règles d'urbanisme issues du dossier de réalisation de la ZAC de l'Arsenal à vocation aéronautique.

M. Jean-Claude ROLQUIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal administratif. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Rochefort.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Rochefort, salle Azyadé (au rez de chaussée) :

- **Le mardi 11 avril 2023 de 14 h à 17 heures ;**- **le vendredi 21 avril 2023 de 14 h à 17 heures ;**- **le jeudi 27 avril 2023 de 9 h à 12 heures ;**- **le jeudi 4 mai 2023 de 14 h à 17 heures ;**- **le vendredi 12 mai 2023 de 14 h à 17 heures.**

Durant l'enquête, le dossier sera mis à la disposition du public en mairie de Rochefort, service urbanisme (rez-de-chaussée) où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 - 17 heures le vendredi) ainsi que sur le site internet de la ville (<https://www.ville-rochefort.fr> - rubrique actualités).

Un registre d'enquête sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Rochefort (M. Jean-Claude ROLQUIN, commissaire enquêteur pour la modification du PLU, mairie de Rochefort, BP 60030, 17301 Rochefort Cedex), et seront annexées au registre d'enquête. Les observations pourront être également envoyées par courriel à l'adresse suivante : mairie@ville-rochefort.fr



Sud Ouest marchés publics

Entreprises,
inscrivez-vous
aux alertes
automatiques

Tous les marchés
du Sud-Ouest
100 % gratuit sur
sudouest-marchespublics.com



Sud Ouest
auto-moto

Les nouveautés
au banc d'essai
**chaque
vendredi**
dans
votre journal
et sur
sudouest.fr/sport/auto-moto/

